

DOC
CA1
EA9
R108
FRE
mai 1967

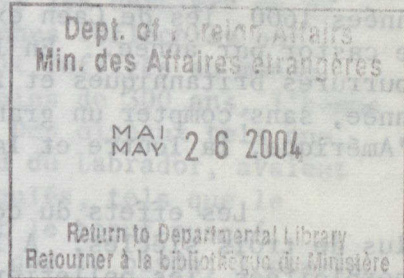
PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

N° 108
(Révision de mai 1967)

LA FAUNE DU CANADA

(d'après une étude menée par le
Service de la faune du Canada)



Les premiers Européens qui vinrent coloniser les terres vierges de l'Amérique du Nord y trouvèrent des richesses sauvages comme ils n'en avaient jamais vu. Des forêts touffues s'étendaient à perte de vue depuis le littoral, percées de cours d'eau poissonneux. Le cerf, l'ours, l'élan, la dinde sauvage et le bison abondaient dans les bois et de nombreuses volées de canards, d'outardes, de tourtes et d'autres oiseaux comestibles sillonnaient les airs. Comme l'homme est naturellement porté à exagérer et que son sens de l'observation n'est pas toujours juste, les premiers colons ont dû grossir la quantité d'animaux sauvages qu'ils ont vus. Néanmoins, il y avait assurément du gibier et du poisson en très grande abondance, surtout pour ces gens qui n'avaient jamais eu l'occasion de s'adonner légalement à la chasse et à la pêche.

Pour survivre, les colons ont dû défricher la forêt et labourer et ensemercer la terre. De même que les forêts et les Indiens, la faune a été en partie un obstacle, sinon une menace, à la stabilité et à la paix des colonies. Mais le nouvel immigrant ne pouvait manquer de se rendre compte que ce nouveau milieu nord-américain, si étranger et inquiétant qu'il ait pu lui apparaître, lui offrait une liberté à laquelle son ancienne vie ne l'avait pas habitué. Ici, la faune était à la portée de tout le monde. Il n'y avait ni prérogatives royales ni privilèges sociaux pour restreindre son droit de chasser et de pêcher à sa guise. Cette façon d'envisager la faune comme une richesse dont tous peuvent profiter et jouir demeure une tradition dans l'attitude de l'homme d'aujourd'hui à l'égard du poisson et du gibier. Dès le début du XVII^e siècle, les effets de la colonisation sur la faune de l'Amérique du Nord ont commencé à se faire sentir. L'expansion de l'agriculture depuis les côtes de l'Est jusqu'à l'intérieur du pays a réduit considérablement la faune dans de nombreuses régions. Les espèces animales qui étaient une menace pour la vie de l'homme ou ses récoltes étaient abattues, alors que d'autres étaient chassées de leur habitat. On piégeait sans relâche les animaux à fourrure pour répondre à la demande du vaste marché des fourrures que la mode européenne avait créé.

Croissance du commerce des fourrures

Le commerce des fourrures a eu de graves répercussions sur les rapports difficiles entre la faune et l'homme sur le continent nord-américain. Il a mis les animaux à fourrure du continent à la merci d'appétits commerciaux voraces. L'animal le plus recherché, le castor, était pris sans rémission, afin que le gentilhomme européen fût chapeauté élégamment. Même dans les années 1600, les de Caen expédiaient du Canada en France jusqu'à 22,000 peaux de castor par année. En 1743, les exportations combinées de commerçants de fourrures britanniques et français dépassaient 150,000 peaux de castor par année, sans compter un grand nombre de peaux d'animaux tels que la martre d'Amérique, la loutre et la martre de pennant.

Les effets du commerce des fourrures se sont fait sentir pendant plus de trois siècles. A la recherche de nouvelles réserves de fourrures inexploitées, les pelletiers s'enfonçaient toujours plus profondément à l'intérieur du pays, récoltant chemin faisant une foule de renseignements géographiques qui ont ouvert la voie à une exploration et à une colonisation plus poussées. Les Indiens et les Esquimaux se sont prêtés volontiers au commerce des pelleteries et, à l'aide des armes plus efficaces qu'ils obtenaient en échange de leurs fourrures, ils sont devenus des destructeurs de la faune presque aussi efficaces que les hommes blancs avec lesquels ils traitaient.

En toute justice, il faut dire que les pelletiers n'étaient pas tous ignorants de la nécessité de conserver les réserves de gibier. Ainsi, quand il est devenu évident que le castor était en voie de disparition, la Compagnie de la Baie d'Hudson n'a plus vendu que des fusils à un coup aux Indiens et elle a imposé des restrictions quant au nombre des prises. Et il faut dire aussi que les Indiens et les Esquimaux n'étaient pas tous aussi pressés de prendre plus d'animaux qu'ils n'en avaient besoin pour troquer contre des marchandises essentielles.

Bien que le commerce des fourrures ait grandement favorisé l'exploration du pays et son développement économique et social, il est loin d'avoir été salubre pour la faune. Le piégeage excessif a été le grand défaut du commerce des fourrures et il s'est traduit dès le début par une baisse considérable du nombre des castors. Mais d'autres formes de l'activité humaine ont été encore plus destructrices.

Un XIX^e siècle dévastateur

L'agriculture, qui vint à la suite du commerce des fourrures, a souvent bouleversé la couverture végétale naturelle du sol dont un grand nombre d'animaux sauvages dépendaient, et détruit les habitats particuliers de beaucoup d'oiseaux et de mammifères. Pendant la première moitié du XIX^e siècle, le continent a été dominé par une mentalité qui justifiait l'extermination de la faune pour des raisons purement économiques. Les commerçants de fourrures du moins étaient des hommes d'affaires pratiques, qui se rendaient compte qu'il y avait des limites aux réserves de fourrures qu'ils exploitaient. Mais les hommes qui semblaient maintenant uniquement préoccupés de détruire toutes les espèces d'animaux sauvages qui leur rapportaient quelque chose, n'obéissaient ni à des raisons économiques ni à des considérations dictées par le bon sens.

Ils abattaient le bison pour la peau et la langue, le gibier à plume pour les besoins des marchés alimentaires, et les oiseaux au plumage multicolore pour satisfaire aux exigences des modistes. L'exploitation de la faune, qui avait commencé avec le commerce des fourrures, a atteint son point culminant avec la boucherie des derniers troupeaux de bisons des plaines vers la fin du XIX^e siècle.

Au moment où l'on expédiait dans l'est du pays les derniers os de bisons pour qu'on en fasse de l'engrais, quelques personnes réfléchies ont fait un inventaire des ravages que l'homme civilisé avait infligés au monde animal. Ce ne fut pas un inventaire réjouissant. En moins de 300 ans, l'homme avait détruit plus qu'il ne pourrait jamais remplacer. Des oiseaux tels que la tourterelle du Canada, le grand pingouin et le canard du Labrador, avaient été complètement exterminés; de nombreux quadrupèdes ongulés, tels que le mouton des montagnes Rocheuses, l'antilope d'Amérique et le boeuf musqué, semblaient voués à devenir des curiosités au même titre que le bison; l'otarie, la baleine et le morse avaient été décimés. Mais l'homme n'avait pas seulement failli anéantir de nombreux animaux, il avait en plus envahi l'habitat naturel des mammifères, faisant fuir certaines espèces. Il avait aussi brûlé et abattu les forêts, détourné et pollué les cours d'eau, transformant le visage de la terre jusqu'à ce que la faune n'ait à peu près plus d'endroit où se réfugier et se sentir en sûreté.

Premiers conservateurs des eaux et forêts

Les hommes qui ont étudié la morne histoire de la destruction de la faune devinrent les premiers conservateurs des eaux et forêts de notre continent. Ils ont émis l'idée que les ressources naturelles renouvelables de la faune, des forêts, de l'eau et de la terre devaient être protégées et que leur exploitation devait être en partie réglementée, ne serait-ce que pour protéger l'homme contre les méfaits de sa propre folie. Quelques hommes reconnurent que la terre et l'eau, ainsi que leurs plantes et leur faune, n'étaient pas des ressources illimitées, mais des biens qu'on devait conserver, non seulement pour le profit et le plaisir de la présente génération, mais pour les générations futures.

Malheureusement, le public a mis beaucoup de temps à reconnaître l'importance fondamentale de ces idées. Car les théories des économistes partisans du laisser-faire, les ambitions des faiseurs d'affaires et des industriels de l'époque, et l'habitude de vivre sur un continent sans limites, dans un pays où rien ne séparait les régions vierges des autres régions étaient trop tenaces. Ce n'est que vers la fin du siècle dernier que les gens et, partant, leurs gouvernements, commencèrent à accepter l'idée de la conservation des ressources renouvelables et, comme corollaire, de la protection de la faune.

Création des parcs nationaux

Cette idée a été mise en pratique au Canada quand on a voté les premières lois provinciales sur le gibier et créé les parcs nationaux. Le premier parc canadien de ce genre, l'actuel Parc national de Banff, a été créé dans les montagnes Rocheuses en 1887. Le but premier des parcs nationaux n'étaient pas uniquement de protéger la faune. Les oiseaux et les animaux étaient considérés seulement comme une partie importante de notre héritage naturel que l'on se devait de conserver pour le profit et le plaisir de l'homme. Toutefois, les parcs nationaux sont en réalité des réserves où les espèces indigènes de ces régions peuvent vivre en sûreté tout en étant libres.

En dehors des parcs nationaux, la faune, à une exception près, ressortit au pouvoir législatif des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ces gouvernements décrètent, appliquent et exécutent les lois et règlements régissant la chasse, le piégeage et toute activité du genre qui a trait à la faune.

L'exception en question est celle des oiseaux migrateurs qui relève du gouvernement fédéral, en vertu du Traité sur les oiseaux migrateurs que le Canada et les États-Unis ont conclu en 1916. Ce traité reconnaissait la valeur des oiseaux sauvages comme nourriture et comme mangeurs d'insectes nuisibles à l'agriculture, et visait à accorder à ces oiseaux une meilleure protection que celle qu'on pouvait attendre de lois non coordonnées des provinces et des États ou même de lois de l'un ou l'autre seulement des deux pays.

Le Traité sur les oiseaux migrateurs présentait une liste des groupes d'oiseaux que les deux pays devaient protéger. Les oiseaux chanteurs et ceux qui étaient utiles au cultivateur en le débarrassant d'insectes nuisibles, devaient recevoir une protection complète, tandis que ceux que l'on considérait comme du gibier étaient protégés par des règlements de chasse révisés chaque année.

En vertu du traité, les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis, après avoir consulté les États et les provinces, ont établi des limites pour les prises de gibier. La durée des saisons de chasse peut être fixée à l'intérieur de limites assez étendues prescrites par le traité. A l'intérieur de ce cadre, les États et les provinces peuvent imposer des restrictions sur les oiseaux aquatiques, si bon leur semble. La défense de chasser le dimanche est un exemple de règlement provincial que l'on rencontre dans certaines provinces, mais non dans toutes. C'est à la Gendarmerie royale du Canada qu'il incombe d'appliquer les règlements sur les oiseaux migrateurs.

Au Canada, il y a chaque année des conférences fédérales-provinciales sur la faune, où des délégués provinciaux et fédéraux d'agences de chasse se réunissent pour coordonner leur activité. On peut juger du succès des conférences par le fait qu'elles ont été élargies pour comprendre des discussions sur des aspects techniques de l'exploitation du gibier, une fois que les détails plus courants de la coordination des saisons de chasse du gibier d'eau ont été réglés. Les sujets étudiés varient énormément. Récemment, par exemple, on y relevait des études collectives sur le caribou, des échanges interprovinciaux de gibier vivant, les effets des pesticides sur la faune et la commercialisation des fourrures d'animaux sauvages.

Service de la faune du Canada

Le Service de la faune du Canada, qui s'est développé à partir d'une section des oiseaux migrateurs de la Direction des parcs nationaux, a certaines responsabilités bien définies. En plus de s'occuper des oiseaux migrateurs, ce service dispense à d'autres organismes fédéraux des conseils sur la faune dans des régions fédérales; il offre aux gouvernements territoriaux des conseils sur la faune au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest; et il conseille le gouvernement fédéral sur les ressources de la faune en général. En outre, il poursuit des recherches dans tous ces domaines.

Ainsi, il recueille et distribue une foule de renseignements utiles pour ceux qui s'occupent de la faune en tant que ressource. Les résultats des recherches paraissent dans une série de rapports et, au besoin, des brochures de renseignements sont publiées. A la demande des provinces, on a entrepris la traduction d'études russes portant sur l'exploitation du gibier et la recherche dans ce domaine. On vient aussi de commencer la publication d'une nouvelle série de monographies. Contrairement aux rapports qui traitent d'études particulières, les monographies traitent à fond de sujets se rapportant à la faune.

Le Service de la faune du Canada emploie au delà de soixante biologistes, dont le quart s'occupe uniquement de recherches dans le Nord Canadien et les autres de projets de recherche dans d'autres régions du pays. Divisés en trois groupes, les biologistes s'occupent des oiseaux migrateurs, des mammifères et des poissons. Les ornithologues travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, avec *Ducks Unlimited* du Canada et avec le Service du poisson et de la faune des États-Unis. Les mammalogistes s'occupent des mammifères des parcs nationaux et des territoires du Nord, en collaborant de près avec les gouvernements territoriaux et avec d'autres organismes. Étant donné que la pêche sportive tient un rôle important au chapitre de l'activité des parcs nationaux, des biologistes poursuivent des recherches en matière d'exploitation du poisson et étudient les problèmes particuliers que posent les insectes vampiriques et les algues. Si l'on n'y met bon ordre en effet, ce sont des sources d'ennuis pour les nageurs, les pêcheurs et tous ceux qui fréquentent les parcs. Les mesures de contrôle doivent être appliquées avec prudence afin de ne causer aucun tort à la faune.

Les provinces assument la plus grande part de responsabilité dans la gestion des ressources de la faune. Elles établissent et font respecter les règlements qui s'appliquent à la plupart des chasseurs, des trappeurs et des pêcheurs en eau douce. Des problèmes difficiles se posent lorsqu'il s'agit de maintenir l'équilibre entre les intérêts des amateurs de chasse et de pêche, des naturalistes, des cultivateurs, des éleveurs de bétail et d'autres groupes qui ont des intérêts particuliers. Il n'est pas facile d'assurer les meilleurs avantages économiques et récréatifs tant pour les résidents que pour les visiteurs.

Ces règlements ne seront pas efficaces sans une bonne compréhension de la part du public. Ils doivent s'appuyer sur une base solide de renseignements pratiques, fruits de nombreuses recherches. Il convient également de mettre en oeuvre des programmes efficaces d'éducation du public.

Chaque province a créé un ministère qui est responsable de l'administration des ressources de la faune, et souvent aussi de celle d'autres sources renouvelables telles que les forêts. Les progrès réalisés dans la gestion de la faune reflètent la compétence de ces organismes et l'efficacité de leur personnel que ce soit dans la poursuite de la recherche, dans l'application des règlements ou dans l'information du public.

Les organismes provinciaux et fédéraux qui s'occupent de la faune sont secondés dans leur travail par un grand nombre d'associations publiques et privées qui s'intéressent activement à la conservation de la faune.

Des associations de chasse et de pêche, composées de chasseurs et de pêcheurs, étudient et pratiquent la conservation de la faune avec beaucoup d'enthousiasme. Les fédérations provinciales des clubs de chasse et de pêche ont maintenant un représentant national à Ottawa: la Fédération de la faune du Canada. Des associations de jeunesse, telles que les Scouts et les Guides, initient leurs membres à la conservation de la faune dans leurs programmes d'histoire naturelle en plein air.

La Société Audubon du Canada encourage une plus grande appréciation des oiseaux et appuie toute mesure visant à en assurer la protection. Les musées provinciaux et le Musée national du Canada stimulent l'intérêt du public à l'endroit des animaux, des poissons et des oiseaux, et poursuivent des recherches de base en biologie et en taxonomie.

Un grand nombre d'associations privées et publiques ajoutent leur part aux activités provinciales et fédérales en matière de conservation de la faune. Il est souvent essentiel que ces organismes coopèrent entre eux pour parvenir à résoudre les problèmes particuliers que pose l'exploitation de la faune. Cette coopération a été assurée non seulement par le moyen de conférences officielles telles que la Conférence fédérale-provinciale sur la faune qui a lieu chaque année, mais aussi par des méthodes de travail qui permettent d'échanger des renseignements et de coordonner les divers secteurs d'activité. Par exemple, le Service de la faune du Canada publie un annuaire des projets de recherche qu'il exécute avec les organismes provinciaux de chasse et de pêche.

En 1961, le Service de la faune du Canada a mené une étude sur l'aspect économique de la pêche et de la chasse au Canada. Il ressort de cette étude que 12.6 pour cent des Canadiens de plus de quatorze ans ont pratiqué la chasse ou la pêche, ou les deux, cette année-là, et qu'ils ont dépensé 275 millions de dollars en équipement, en permis, en frais de voyage, en logement et en provisions. Dans le but de se récréer, les Canadiens ont consacré 31 millions de jours à la chasse et la pêche. Les chasseurs de l'extérieur sont une source supplémentaire de revenus assez considérables.

Il est difficile d'établir la valeur économique que présente la faune du Canada par rapport à d'autres activités récréatives telles que la photographie, l'histoire naturelle et le tourisme, mais il est probable qu'elle est supérieure à celle de la chasse et la pêche. Pour des milliers de gens, c'est un rare privilège que d'observer un animal sauvage ou un oiseau dans son milieu naturel et de conserver ces souvenirs sur pellicule. On s'intéresse de plus en plus aux animaux sauvages uniquement pour leur beauté, leur grâce et leur étrangeté, et cet intérêt est un facteur dont on doit tenir compte dans toute estimation de la valeur que représente la faune dans l'économie du Canada.

Bien que la faune serve surtout aux loisirs, il y a encore beaucoup de Canadiens qui comptent directement sur le gibier pour leur gagne-pain et même pour leur subsistance. Le piégeage des animaux à fourrure est toujours une occupation importante au Canada. En 1964-1965, les ventes de fourrures d'animaux sauvages dépassaient 15.2 millions de dollars. De nombreux Esquimaux et Indiens gagnent leur vie en prenant au piège du gibier à poil, et ils dépendent de la faune pour leur nourriture et leurs vêtements. Une large part des difficultés économiques et sociales que certains groupes d'Esquimaux ont connues proviennent directement d'une diminution du nombre de caribous dont ils obtenaient la viande pour se nourrir, les peaux pour se vêtir chaudement et les os pour se fabriquer des outils.

La faune tient en échec les insectes et les petits mammifères qui nuisent aux récoltes. Le coyote se nourrit du mulot, et on ne fait que commencer à mesurer l'importance de son rôle maintenant qu'il a été exterminé dans certaines régions agricoles de l'Ouest par un programme étendu d'empoisonnement. Les oiseaux se nourrissent d'un très grand nombre d'insectes qui nuisent à la production agricole et qui détériorent et tuent les forêts d'arbres destinés au commerce de même que les essences d'ombre.

Le principal objectif des Canadiens qui s'intéressent à l'avenir de la faune, c'est qu'elle soit exploitée convenablement en tant que ressource naturelle renouvelable d'une grande valeur. On ne doit pas la considérer comme la rivale des autres ressources, mais comme faisant partie intégrante de l'ensemble des ressources naturelles qui sont utiles et profitables à l'homme. Les rapports entre ressources sont un sujet bien difficile à comprendre et qui s'est compliqué davantage à la suite des comparaisons artificielles établies par l'homme pour l'évaluation de ces ressources.

A la conférence "Ressources de demain" tenue à Montréal en 1961, assistaient des délégués de l'industrie, des gouvernements fédéral et provinciaux, des groupes d'amateurs de sports et des universités. On a mentionné à plusieurs reprises qu'avec l'augmentation des loisirs, l'utilisation que fait le public de ressources renouvelables, telles que la faune, progresse plus rapidement que l'accroissement démographique au Canada. Les représentants de l'agriculture, des ressources hydrauliques, du développement régional, de la sylviculture, de la récréation, des pêcheries et de la faune ont tous affirmé qu'il faut attacher plus d'importance à la recherche, si l'on veut que tous les usagers jouissent des avantages qu'apporterait la seule ligne de conduite raisonnable: l'utilisation multiple planifiée des ressources renouvelables.

L'exploitation de la faune au Canada doit attacher autant d'importance à la conservation du milieu naturel qu'à la conservation des mammifères et des poissons qui y vivent. Un animal sauvage et son milieu sont choses inséparables; on ne peut pas conserver l'un sans conserver l'autre.

La gestion doit aussi résoudre les problèmes qui résultent, chose ironique, de l'exploitation insuffisante de la faune. La formation scientifique et l'expérience pratique du biologiste de la faune peuvent lui permettre d'accroître la population animale, mais il n'a encore qu'une connaissance très limitée des moyens rationnels et acceptables d'amener l'homme à en récolter l'excédent. Comme dans bien d'autres domaines, la technologie a dépassé les tâtonnements de l'homme dans la gestion de ses propres affaires, et a ainsi créé de nouveaux problèmes inquiétants. Les premiers conservateurs de la faune seraient certainement désenchantés de découvrir que, de nos jours, les spécialistes dans ce domaine doivent s'occuper aussi souvent d'un excédent de certaines espèces de mammifères que de la conservation des rares espèces menacées d'extinction.

Le dynamisme de la faune est souvent sous-estimé. Les créatures sauvages consacrent leur énergie à la reproduction ainsi qu'aux soins et à l'élevage de leurs petits. C'est un élan vital puissant, qui entraîne une multiplication si rapide de certaines espèces, que le problème devient souvent une question de surpeuplement et de réglementation plutôt qu'une question de protection. Des changements apportés à l'habitat accroissent souvent ces effets. Le remplacement

des forêts toujours vertes par des forêts feuillues en Colombie-Britannique a été très avantageux pour les orignaux, ceux-ci, ayant de la nourriture en abondance se sont multipliés jusqu'à ce que leur nombre dépasse la capacité de leur territoire de les nourrir. Les castors sont aussi très nombreux là où il y a des forêts feuillues et disparaissent là où les forêts à feuillage persistant l'emportent.

Assuré d'une protection et d'un habitat convenables, le castor a fait plus que se remettre de la chasse excessive dont il avait été victime; sa population est maintenant plus nombreuse, croit-on, qu'à l'apogée de la traite des fourrures. Vers 1930, Grey Owl, le grand ami du castor, fonda une colonie avec deux de ces animaux, Jelly Roll et Rawhide, dans le Parc national de Prince-Albert. Ce parc, qui était presque dépourvu de castors en 1930, contient aujourd'hui plusieurs milliers de ces créatures laborieuses, nombre trop imposant pour que les agents des parcs n'en tiennent pas compte. Les castors sont très nombreux même au voisinage des grandes agglomérations urbaines. A une faible distance d'Ottawa par exemple, ils sont tellement nombreux que plusieurs cultivateurs tirent un revenu supplémentaire appréciable de la vente de leurs fourrures.

Cette capacité qu'a la faune de se remettre rapidement de ses pertes et de l'exploitation excessive crée de nouveaux problèmes pour les agents de la faune, en plus de ceux du surpeuplement. La plupart des espèces sauvages vivant plus ou moins en cachette, peuvent se multiplier rapidement avant qu'on ne s'en aperçoive. Il est donc nécessaire de faire des inventaires précis et fréquents. Contrairement aux autres ressources, un inventaire quantitatif des animaux ne demeure pas valide bien longtemps. On doit refaire les inventaires fréquemment si on ne veut pas que des changements importants de la population animale passent inaperçus.

Bien entendu, la recherche est à la base de toute amélioration dans la gestion de la faune. Malheureusement, un domaine tel que la pathologie de la faune est un peu trop négligé, de même que les effets des agents chimiques de contrôle tels que les insecticides. Des chercheurs du Service de la faune des États-Unis ont découvert que la caille est incapable de se reproduire suffisamment si on a fait usage d'insecticides dans son milieu. Il se peut que les insecticides aient un effet plus funeste sur le gibier à plume que celui qu'on leur connaît sur les poissons. La responsabilité d'augmenter les recherches incombe aux biologistes de la faune. Cette poignée de chercheurs et de conseillers scientifiques devra être renforcée et bénéficier d'un meilleur appui du public si l'on veut qu'elle établisse la base solide et scientifique nécessaire à l'amélioration des programmes d'exploitation de la faune.

La faune du Canada est loin d'être une réalité passagère, une ressource qui n'avait qu'une valeur provisoire durant les premières phases du progrès économique et social du pays. De nos jours, les créatures des airs, des champs, des forêts et des cours d'eau sont une richesse naturelle vitale, aussi digne d'être exploitée scientifiquement et administrée sagement que d'être conservée avec humanité. Selon la conception moderne de la faune, la conservation embrasse à la fois la recherche scientifique et l'exploitation pratique, fondées sur l'appui et la collaboration d'un public renseigné. Une telle combinaison exige un travail d'équipe entre le conservateur de la faune, le chercheur, l'administrateur et surtout le citoyen, qui a un rôle important à jouer dans la tâche de la conservation.

Le Service de la faune du Canada s'occupe à la fois de recherches et de gestion. A titre de section du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Service est chargé des responsabilités fédérales à l'endroit de la faune, ressource renouvelable dont l'importance pour l'économie et le bien-être nationaux ne cesse d'augmenter.

Chaque province a la haute main sur les ressources naturelles à l'intérieur de ses frontières, y compris la faune. Toutefois, en vertu du Traité sur les oiseaux migrateurs que le Canada et les États-Unis ont signé en 1916, le gouvernement fédéral a la responsabilité d'exploiter et de protéger les oiseaux migrateurs. Le Service de la faune du Canada applique la Loi pour le compte du gouvernement fédéral. En pratique, les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent en tout ce qui a trait aux oiseaux migrateurs. Le Service de la faune fait l'étude des oiseaux migrateurs dans tout le Canada et poursuit des recherches scientifiques sur d'autres aspects de la faune dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et dans les parcs nationaux du Canada. En outre, il collabore avec les organes administratifs intéressés lors de la mise en oeuvre des programmes d'exploitation de la faune fondés sur la recherche.

Le personnel du Service de la faune du Canada comprend des mammalogistes, des ornithologistes, des limnologues, des pathologistes, un spécialiste des pesticides et un expert en biométrie.

Le Service de la faune s'occupe de 94 refuges d'oiseaux migrateurs dans les diverses régions du Canada. Ils servent surtout à abriter le gibier d'eau que l'on peut chasser ailleurs durant la saison de chasse.

Cette politique a été adoptée pour répondre aux besoins signalés par les conservateurs et agents de la faune partout au Canada, et en conformité des principes généraux sanctionnés par le Conseil canadien des ministres des ressources, par la Conférence fédérale-provinciale de 1965 sur la faune et par la Conférence des premiers ministres tenue en juillet 1965.

RP/A

Le Service de la faune du Canada s'occupe à la fois de recherches et de gestion. A titre de section du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Service est chargé des responsabilités fédérales à l'endroit de la faune, ressource renouvelable dont l'importance pour l'économie et le bien-être nationaux ne cesse d'augmenter.

Chaque province a la haute main sur les ressources naturelles à l'intérieur de ses frontières, y compris la faune. Toutefois, en vertu du Traité sur les oiseaux migrateurs que le Canada et les États-Unis ont signé en 1916, le gouvernement fédéral a la responsabilité d'exploiter et de protéger les oiseaux migrateurs. Le Service de la faune du Canada applique la loi pour le compte du gouvernement fédéral. En pratique, les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent en ce qui a trait aux oiseaux migrateurs. Le Service de la faune fait l'élaboration de programmes de recherche sur les oiseaux migrateurs et poursuit des recherches scientifiques sur d'autres aspects de la faune dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et dans les pays nationaux du Canada. En outre, il collabore avec les organismes administratifs intéressés lors de la mise en œuvre des programmes d'exploitation de la faune fondés sur la recherche.

Le personnel du Service de la faune du Canada comprend des mammalogues, des ornithologistes, des limnologues, des pathologistes, un spécialiste des pesticides et un expert en biométrie. Les services de la faune s'occupe de 94 refuges d'oiseaux migrateurs dans les diverses régions du Canada.

DOCS
CA1 EA9 R108 FRE
mai 1967
La faune du Canada. --
54015287 .B435915x

